



Mâcon, le 14 février 2014

INVITATION DE PRESSE

Réunions d'information : **« L'organisation d'un accueil de loisirs dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs et la mise en place des projets éducatifs territoriaux (PEDT) »**

Le mardi 18 février 2014 de 14h30 à 17h00
Amphithéâtre Guillemain 18, Cours Moreau 71000 MACON

Le mardi 11 mars 2014 de 14h30 à 17h00
Auditorium du centre social - Espace Tuilerie 12, rue Lamartine 71210 MONTCHANIN

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) organise deux sessions d'information sur la réglementation des accueils collectifs de mineurs, et plus particulièrement sur les accueils de loisirs péri et extrascolaires.

Objectifs :

Permettre de rappeler le contexte réglementaire des accueils de loisirs péri et extrascolaires
Aider à la réflexion sur la question de l'organisation d'un accueil de loisirs sur une commune ou un ensemble de communes dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs et la mise en place des projets éducatifs territoriaux (PEDT)

Public cible

Ces sessions sont réservées aux élu(e)s des communes ou groupements de communes qui n'ont pas actuellement d'accueil de loisirs déclaré sur leur territoire, ainsi qu'aux techniciens et responsables associatifs qui pourraient être associés à la mise en place d'un tel accueil

Programme prévisionnel :

- Présentation du code de l'action sociale et des familles : la réglementation des accueils collectifs de mineurs ;
- Création et déclaration d'un accueil de loisirs péri ou extrascolaire : qualification de l'équipe pédagogique, taux d'encadrement, locaux, accueil des moins de 6 ans ;
- Élaboration des projets éducatifs et pédagogiques ;
- Questions relatives à l'hygiène, le suivi sanitaire et la sécurité des mineurs accueillis ;
- Possibilité de financements des accueils de loisirs par la caisse d'allocations familiales.

Pour toute information, vous pouvez contacter : Karine CHAIGNOT, conseillère jeunesse à la DDCS71 (ligne directe : 03 85 21 99 16 – karine.chaignot@saone-et-loire.gouv.fr).

Direction départementale de la cohésion sociale de Saône-et-Loire
173 BD Henri Dunand – 71000 MACON CEDEX

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'écho que vous en ferez dans vos médias.



Contact :

- **service de la communication interministérielle (SCI)**

Tél. 03 85 21 81 58 / 80 64 / 81 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr

regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr

